



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE
DE SAINT-BRUNO (1956)

Assemblée générale annuelle de la SHESB

Mardi 2 février 2021 à 19 h 30 en visioconférence

Ordre du jour

1. Compte rendu de l'assemblée générale du 28 janvier 2020
2. Lecture du rapport annuel : les activités
3. Adoption des états financiers vérifiés et rapport du vérificateur
4. Approbation du budget et nomination du vérificateur externe pour l'année courante
5. Ratification de résolutions prises par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale
6. Approbation de la cotisation annuelle
7. Questions diverses
8. Élection des administrateurs pour un mandat de deux ans.

Procédures

(Règlements généraux, Section 4, article 4.6)

Lors de l'assemblée générale, le comité de nomination soumettra une liste de candidats intéressés à occuper un poste au sein du conseil d'administration (CA).

Les autres membres qui désirent soumettre leur candidature pourront le faire à l'assemblée même. Les candidats en lice seront présents ou auront remis une procuration à un membre présent.

Toute mise en candidature doit être soumise par écrit, dûment signée et appuyée. Pour se déclarer officiellement candidat, il faut compléter le coupon ci-dessous et le poster ou le remettre le plus tôt possible à Denis Arpin, président du comité de nomination, 2010, rue Melba, Saint-Bruno, Québec J3V 3S1.
Téléphone : 450 653-9774.

Votre Société a besoin de vous!

Une équipe de bénévoles passionnés et innovateurs collaborent au fonctionnement des activités. Pour plus d'information, veuillez consulter le texte ci-contre, le site internet ou communiquer avec un membre du CA.



Consacrer un peu de temps à une belle passion dans une atmosphère de cordialité vous tente? Alors joignez le CA de la SHESB.

Registre de description des tâches du conseil d'administration

Note : l'emploi du masculin vise à alléger le texte

LE PRÉSIDENT

Il occupe le premier rang dans l'organisation de la Société. Il dirige les actions du conseil d'administration et coordonne l'exécution des décisions prises conformément aux règlements généraux de la Société. Il préside les assemblées du conseil et des membres, anime les soirées-conférences et représente la Société dans ses relations extérieures. Il signe les chèques et les documents engageant la Société. Il participe aux comités de travail.

LE VICE-PRÉSIDENT

Il assume toutes les responsabilités du président advenant son absence ou le remplace, à sa demande, pour exécuter une tâche spécifique. Il participe aux comités de travail.

LE TRÉSORIER

Il tient les comptes, émet les chèques, gère les finances et contrôle les budgets de la Société.

LE SECRÉTAIRE

Il rédige les ordres du jour, les comptes rendus et la correspondance inhérente aux activités de la Société. Il a la garde des documents d'archives.

RESPONSABILITÉS D'UN ADMINISTRATEUR

Il assiste aux réunions du conseil (7 à 8 réunions régulières) et participe à différents comités de travail. Il collabore à la bonne marche des activités.

AUTRES ACTIVITÉS QUE SE PARTAGENT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Programmation et organisation (conférences, vente-échange, carnet-voyage, ateliers, visite de jardin et autres), accueil, tirages, bibliothèque, vente de plantes occasionnelle, communications et publications (shesb.ca, infolettre, Facebook et autres), registre des membres, partenaires, bénévoles, etc.

Une invitation à vous joindre à notre équipe!



SHESB - BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE 2021

Candidat _____

Signature _____

Proposé par _____

Signature _____

Appuyé par _____

Signature _____

Poster ou remettre à : Denis Arpin, président du Comité de nomination, 2010, rue Melba, Saint-Bruno, Québec J3V 3S1